

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 21 février à 20h30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard MARCONNET, Maire.

Étaient présents : M. MATT, MME DELAVOIX, MME MILLER, M. PIERRON, M. BRETON, MME ROCH, MME RIESENMEY, Maires adjoints, M. FROGER, MME TURPIN, M. MONROIG, MME RAFOUJAULT, M. PICARD, M. LEHMANN, M. GOUSSEFF, M. JOSSERAND, MME BESANÇON, M. MONGUILLON et MME MONCHANIN, formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : M. RODET par M. LEHMANN, M. GAK par M. PIERRON, MME VALCIN par M. FROGER, MME LOISEL par MME RAFOUJAULT, MME NOEL par MME ROCH, MME DEBLEDS par MME DELAVOIX.

Absents excusés : MME BETTI et M. DEVILLIERS.

Absentes : MME ODERMATT et MME BOUTRIN.

Madame Christine ROCH a été élue secrétaire de séance.

Le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée par délibération n° 2016-012-1 du 23 mars 2016 conformément aux articles L 2122.22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n°2018-006-3 du 18 janvier 2018 portant accord cadre achat de fournitures administratives.

Décision n°2018-007-3 du 18 janvier 2018 portant accord cadre achat de fournitures scolaires.

Décision n°2018-008-3 du 18 janvier 2018 portant accord cadre achat de fournitures pédagogiques.

Décision n°2018-009-3 du 23 janvier 2018 portant contrat de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation – Ecole élémentaire Jules Michelet.

Décision n°2018-010-7 du 24 janvier 2018 portant passation d'un bail rural.

Décision n°2018-011-3 du 30 janvier 2018 portant marché pour l'extension de l'école maternelle Alphonse Daudet, agrément de trois sous-traitants.

Décision n°2018-012-12 du 1^{er} février 2018 portant fixation du tarif pour le circuit « Les coulisses de la Gendarmerie », organisé par la commission des Affaires Culturelles.

Décision n°2018-013-12 du 1^{er} février 2018 portant passation d'un contrat d'engagement pour une animation à l'occasion des vœux du Maire au personnel, le samedi 13 janvier 2018.

Le Conseil Municipal examine l'ordre du jour et après en avoir délibéré,

ABROGE la délibération n°2016-012-1 du 23 mars 2016 et **ADOpte** l'augmentation du plafond des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts,

APPROUVE les conventions cadre et particulière à conclure avec GRDF pour l'installation et l'hébergement de deux équipements de télélevé,

PREND ACTE de la définition de l'étendue du besoin à satisfaire, et du montant prévisionnel du marché comme suit : Travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Jules Michelet (lot n°1 : isolation thermique par l'extérieur et lot n°2 : étanchéité toiture) pour un total estimatif de 334 245 € HT,

AUTORISE le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux pour les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Jules Michelet,

APPROUVE l'opération de réhabilitation de l'école maternelle Jules Michelet ainsi que le plan de financement et l'échéancier de réalisation tels que présentés lors de la séance et **SOLLICITE** de Madame la Préfète de l'Essonne l'attribution de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux au titre de l'année 2018,

APPROUVE l'opération d'aménagement de salle sise ZAC de la Mare aux Bourguignons, en maison de santé ainsi que le plan de financement et l'échéancier de réalisation tels que présenté lors de la séance et **SOLLICITE** de Monsieur le Président de l'Agence Régionale de Santé d'Île de France l'attribution d'une subvention pour ce projet,

APPROUVE la modification n°2 du PLU,

APPROUVE la dénomination des voies de la ZAC de la Mare aux Bourguignons – 2^{ème} phase,

ATTRIBUE une subvention de 450€ à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Alphonse Daudet, au titre de la participation aux frais d'une activité physique de pleine nature à Courson,

DECIDE de verser une avance de 55 000 € sur la subvention de fonctionnement du C.C.A.S. pour l'année 2018,

PREND ACTE du Rapport d'Orientations Budgétaires de la commune pour l'année 2018.

Informations diverses :

Réponse aux questions de l'opposition :

- Le séjour « Montagne », dans sa nouvelle organisation a-t-il donné satisfaction, en particulier de diversification des participants ?

Monsieur le Maire indique que les informations quant à la diversification des participants ont déjà été données. Effectivement, on compte la participation de jeunes des divers quartiers de la commune. Beaucoup de jeunes n'étant jamais partis à la montagne ont pu en bénéficier. Il informe qu'un bilan de ce séjour sera donné ultérieurement.

- Proposition du vote d'une motion contre la fermeture des hôpitaux de Juvisy, Longjumeau, Orsay.

Monsieur le Maire indique que cette motion figurera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire informe que les conseils municipaux à venir sont programmés les 29 mars, 23 mai et 27 juin 2018.

La cérémonie des concours des illuminations et du fleurissement 2017 aura lieu mardi 6 mars prochain à 18h15 en salle du Conseil Municipal.

La commémoration du « Cessez le feu en Algérie » du 19 mars 2018 aura lieu à 11h.

L'équipe « Rassemblez Egly » remercie les agents du Service Technique pour leur professionnalisme et leur efficacité lors du récent épisode neigeux.

Monsieur Breton distribue des flyers pour les prochaines activités organisées par les Affaires Culturelles.

Madame Rafoujault évoque l'arrêté de mise en application du Plan Communal de Sauvegarde qui va être rédigé suite aux avis favorables des pompiers et de la gendarmerie.

Monsieur Lehmann indique que le Plan Neige est en cours de mise en conformité.

La séance est levée à 23 heures 20

Fait à Egly, le 27 février 2018



Le Maire

Gérard Marconnet

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the printed name.